Image not found or type unknown

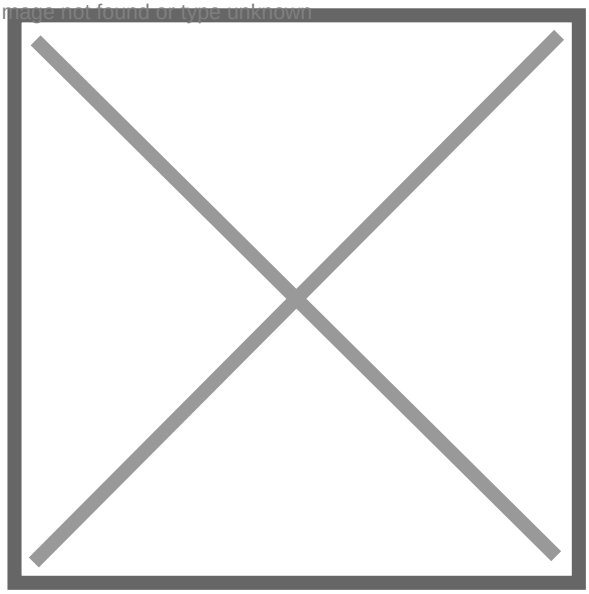

Problème avec un huissier

Par **spart71120**, le **22/05/2013** à **15:47**

bonjour il y a quelque temps un huissier et venu chez moi pour marquer mes meubles j ai pris un accord de lui donné 50 euros part mois ce que je fait Au mois de mai. Mais il veut que je lui donne 500 euros au mois de juin et aussi au mois d'août je ne pourrais pas le faire. si je continu a donné les 50 euros aura t il le droit de me saisir mes meubles tout en sachant que je suis en ASS et que ma femme ai au chômage
merci de votre réponse.

Par **Marion3**, le **22/05/2013** à **16:55**

Bonjour,

L'huissier n'est qu'un intermédiaire, c'est le créancier qui décide.

Cdt

Par **amajuris**, le **22/05/2013** à **17:08**

bjr,
cela ne va pas vous rassurer mais un créancier peut exiger le paiement complet et en une seule fois de la somme due.
ensuit tout dépend du montant de la dette car si la dette importante et les remboursements faibles, la dette continue à augmenter avec les intérêts qui s'y ajoutent.

cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés